



CONDITIONS GENERALES

Les conditions générales sont régies par la Loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente des voyages ou des séjours

CONDITIONS PARTICULIERES

1. Inscription par Carte Bancaire en une fois ou trois fois sans frais :

Pour toute commande réglée par carte bancaire : l'inscription est considérée comme ferme sous réserve d'acceptation du paiement auprès de notre organisme bancaire. – LA CONFIRMATION SERA VOTRE GARANTIE OFFICIELLE D'INSCRIPTION.

Suite à une inscription définitive, une convocation vous sera envoyée par mail entre 21 jours et 15 jours avant le départ de votre enfant. A réception vous aurez la possibilité de télécharger depuis votre espace client la circulaire de départ : un dossier complet concernant le séjour : mode de vie, trousseau, numéros utiles. Les horaires sont donnés sous réserve de confirmation par la S.N.C.F. ou compagnies aériennes, ils peuvent subir des modifications de dernière minute indépendamment de notre volonté.

2. Autre Mode de règlement :

Une inscription est considérée comme ferme à réception d'un acompte d'un minimum de 30 % du montant du séjour, hors Bons CAF, participation mairie. Cet acompte devra nous être envoyé dans un délai de 7 jours, passé ce délai l'inscription sera considérée comme nulle.

A réception de votre premier acompte, nous vous enverrons par mail votre bon de commande, LA CONFIRMATION SERA VOTRE GARANTIE OFFICIELLE D'INSCRIPTION.

Le solde du séjour est à régler obligatoirement 21 jours avant le départ.

En cas d'inscription 21 jours avant le départ, vous devez nous adresser l'intégralité du prix du séjour.

AUCUN DOCUMENT NE VOUS SERA ENVOYE PAR COURRIER, TOUTES LES CORRESPONDANCES SE FERONT PAR MAIL.

Suite à une inscription définitive, une convocation vous sera envoyée par mail entre 21 jours et 15 jours avant le départ de votre enfant. A réception vous aurez la possibilité de télécharger depuis votre espace client la circulaire de départ : un dossier complet concernant le séjour : mode de vie, trousseau, numéros utiles. Les horaires sont donnés sous réserve de confirmation par la S.N.C.F. ou compagnies aériennes, ils peuvent subir des modifications de dernière minute indépendamment de notre volonté.

AGREEMENT

Tous nos séjours sont agréés A.N.C.V, en ce qui concerne les BONS CAF, nous vous demandons de vous reporter à la liste des CAF agréés lors de votre commande en cochant mode de règlement : **BON CAF**



VOYAGE

Les dates et les moyens de transport sont susceptibles d'être modifiés en fonction de divers impératifs.

DJURINGA ne peut être tenue pour responsable des perturbations non dépendantes d'elle-même (retard, grève ...). La surveillance des bagages incombe aux propriétaires. La responsabilité de DJURINGA n'est pas engagée en cas de perte ou de vol.

Pour les séjours à l'étranger DJURINGA donne toute les informations utiles aux participants (formalités administratives et sanitaires). Les participants d'autres nationalités devront se renseigner auprès du consulat du pays de destination.

LES PRIX

Le prix du séjour est calculé en fonction de données économique et des taux en vigueur à la date de parution... Ces prix peuvent varier en fonction :

- du coût des transports (carburant)
- de l'évolution des taux de change
- D'augmentation des redevances et des taxes relatives aux prestations offertes (taxes d'embarquement, de débarquement, de sécurité dans les ports et aéroport) En cas de modification de ces coûts, la variation sera automatiquement répercutée sur nos prix. Toutefois, aucune révision du prix du voyage ne pourra être effectuée à moins de 21 jours du départ.

ANNULATION OU MODIFICATION SEJOUR

Annulation et modifications du fait de DJURINGA :

DJURINGA se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant, de modifier ou d'annuler un séjour. Il s'engage à informer les participants au minimum 21 jours avant la date de départ. Dans ce cas, DJURINGA proposera soit le remboursement intégral des sommes versées, soit l'inscription dans un autre centre figurant sur le site internet www.djuringa.fr pour un montant équivalent.

Pour des raisons de sécurité ou, en cas de circonstances exceptionnelles ou d'empêchement majeur, DJURINGA peut se voir dans l'obligation de modifier un lieu de séjour, un programme ou ses prestations. Dans cette éventualité, DJURINGA proposera des prestations de remplacement de qualité équivalente ou supérieure sans supplément de prix, ou, à défaut, le remboursement des prestations non fournies. DJURINGA peut se voir dans l'obligation de modifier des dates et horaires de séjour en fonction des disponibilités et impératifs imposés par les compagnies aériennes, maritimes et ferroviaires. Dans l'éventualité de mouvements de grèves ou de changements d'horaires imposés par ces mêmes compagnies, nous nous efforcerons de rechercher et de proposer des solutions adaptées aux difficultés rencontrées afin de garantir l'exécution des voyages allés et retour. Ces solutions peuvent faire l'objet d'une modification des moyens de transport initialement prévus et les frais supplémentaires occasionnés par ces événements restent à la charge du participant.



Annulation et modifications du fait du client

Toute annulation quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par LETTRE RECOMMANDEE (avec A.R.) accompagné des justificatifs (certificat médical, avis de décès, ...)

ELLE ENTRAINE DES PENALITES :

- 40 € si plus de 45 jours avant le départ,
- 30 % du prix total entre 45 et 21 jours avant le départ,
- 50 % du prix total entre 20 à 10 jours avant le départ,
- 80 % du prix total entre 9 à 4 jours avant le départ,
- 100 % du prix total à moins de 3 jours avant le départ.

Nous vous conseillons en conséquence de souscrire à notre assurance qui rembourse les frais d'annulation pour l'un des motifs suivants :

1. ASSURANCE ANNULATION

- maladie grave, accident grave ou de décès de vous-même ou d'un membre de votre famille (jusqu'au 2^{ème} degré)
- licenciement économique d'un des deux parents
- annulation d'une personne devant accompagner l'assuré et assurée par ce même contrat
Attention si l'accompagnant n'est pas le frère ou la sœur de l'assuré, nous prévenir du lien lors de l'inscription
- modifications de vos congés par votre employeur
- modification professionnelle entraînant votre déménagement
- dommages graves à votre véhicule dans les 48 heures précédents le départ
- convocation de l'assuré à un examen de rattrapage

Le coût de l'assurance est de 3 % du prix total du séjour (hors frais de dossier).

2. ASSURANCE ANNULATION ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

En plus de la Garanti Annulation, cette assurance propose une assistance et un rapatriement si l'état de santé le nécessite. Merci de vous reporter aux conditions générales pour plus de précisions

Toute interruption de séjour doit être signalée par courrier dans les 5 jours qui suivent le départ du jeune. Le coût de l'assurance est de 3.5 % du prix total du séjour (hors frais de dossier). Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté et/ou pour toute renonciation à certaines prestations quelque raison que se soit (départ volontaire du participant ou renvoi pour raisons impératives)



FORMALITES POUR LES SEJOURS A L'ETRANGER

Les participants de nationalité française doivent se munir des documents suivant les pays de destination :

- la carte d'identité + une autorisation de sortie du territoire ou le passeport en cours de validité (Obligatoire pour les pays hors C.E.E.)
- la carte européenne d'assurance maladie délivré par la Sécurité Sociale en vue d'éventuelles prises en charge de frais de santé.

Les participants d'autres nationalités devront se renseigner auprès du consulat du pays de destination.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Le séjour terminé, notre mission s'achève dès que les participants sont repris en charge par leurs parents, dans les 15 minutes qui suivent le retour. Nous déclinons toutes responsabilités quant aux incidents qui pourraient survenir à posteriori

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations communiquées sont indispensables à la prise en compte de votre demande ; elles donnent lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi informatique et libertés : sauf refus de votre part, vos noms et adresse pourront être utilisés par d'autres organismes.

DROIT A L'IMAGE

Au cours de l'un des séjours organisés par DJURINGA, une couverture photographique ou vidéo des participants en activité peut avoir lieu afin de compléter notre documentation. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse, précisez-le nous par mail à contact@djuringa-juniors.fr

ACCEPTATION

La participation à l'un des séjours figurant dans la brochure implique la pleine et entière acceptation des présentes conditions d'inscription.